



Commune  
d'AMPUS

Délibération N° 2014-033

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 29 AVRIL 2014

L'an deux mil quatorze, le vingt neuf avril, à 20 heures 30,  
le Conseil Municipal de la Commune d'AMPUS, régulièrement convoqué, s'est réuni en session  
ordinaire dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. Hugues MARTIN, Maire.

Présents : Mmes MM. Raymond BORIO, Aude ABIME, Nathalie PEREZ LEROUX, Alain POILPRÉ,  
Roger MALAMAIRE, Roland NARDELLI, Nadine MARION, Bertrand STELZ, Nathalie  
FORESTIER, Maylis COSTAMAGNO, Fabien MICHEL.

Excusés : Laurence COLLADO représentée par Aude ABIME  
Siegfried JAEGER représenté par Alain POILPRE  
Virginie MICHEL représentée par Bertrand STELZ

Absent : /

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil : Aude ABIME

### PROGRAMMES D'INVESTISSEMENTS COMMUNAUX 2014

Le Maire propose au Conseil Municipal le programme d'investissements communaux pour  
l'année 2014 ainsi que les subventions attendues :

BUDGET	OPERATIONS 2014	MONTANT TTC	SUBVENTIONS DEMANDEES	
Eau & Assain.	Surpresseur Combe de Magne	59 291,70 €	DÉTR 2014	20 000,00 €
Eau & Assain.	Extension AEP Turquet	239 200,00 €	Conseil Général	100 000,00 €
Commune	Frais d'études complexe scolaire	20 000,00 €		
Commune	Goudronnage Chemin du Fer	12 000,00 €		
Commune	Murs des Adrechs	20 000,00 €		
Commune	Pont Rebouillon	60 000,00 €		
Commune	Acquisition appartements ROVERA	60 000,00 €		
Commune	Site internet	6 000,00 €		
Commune	Débroussailleuse	1 100,00 €		
Commune	FSL 2014 équipements sportifs école	1 600,00 €	FSL 2014	15 000,00 €
Commune	FSL 2014 équipements info et bureaux	34 400,00 €		
Commune	Pots fleurs	10 000,00 €		
Commune	Eclairage château (Roche Aiguille)	5 000,00 €		
Commune	Création local boules et WC	38 000,00 €	Conseil Général	20 000,00 €
Commune	Décroutage Eglise	6 500,00 €		
Commune	Bureaux élus	6 000,00 €		
Commune	Poteaux incendie	4 000,00 €		

Le CONSEIL MUNICIPAL, ouï l'exposé du Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

ADOPTE à l'unanimité le programme des investissements communaux 2014 présenté ci-dessus,

PRECISE que les crédits seront ouverts au BP 2014,

DEMANDE les subventions souhaitées au Conseil Régional, au Conseil Général et à l'Etat.

Fait et délibéré, le jour, mois et an susdits.  
Pour copie certifiée conforme,  
Le Maire : Hugues MARTIN

